



PNC  
PNC

Novembre 2013

# OUI !

## LA GRÈVE EST MAINTENUE !

### SUD Aérien MAINTIENT L'APPEL À LA GREVE DU 20 AU 24 NOVEMBRE

Encore une fois, l'UNSA, le SNPNC-FO et l'UNAC ont bafoué les attentes des PNC. C'est à grand renfort de mesurette, comme nous l'avions prédit, que la direction les a finalement fait plier sous son autorité... et non le contraire comme ils le prétendent.

Ne nous y trompons pas ! Cet accord, qui vient d'être signé, ne résout en rien les problèmes que vivent les PNC au quotidien dans leur vie professionnelle. Bien au contraire ! Regardons-le de plus près et prenons quelques exemples :

- Toutes les mesures concernant les CJRADD, que ce soit sur MC-CC ou LC s'inscrivent pleinement dans le projet de « saisonnalité » voulu par l'entreprise : On trime dur pendant l'été en accumulant du RADD que l'on pourra prendre... en hiver !
- Pour le temps alterné, dans un élan de générosité, l'entreprise décide de ne plus nous positionner une partie de notre RPC sur des jours non rémunérés... Ce qu'elle faisait en toute **illégalité** avec la bénédiction de ses amis UNSA, FO/SNPNC et UNAC.
- Le repositionnement d'un PNC à l'office sur certains types avion : **ATTENTION ! Cela ne signifie pas que les compositions équipage vont être revues à la hausse !** Cela signifie seulement que les PNC, lors du service en cabine, vont avoir un accroissement de leur charge de travail puisqu'il leur faudra faire le service dans la zone où évoluait le PNC redevenu « stew galley ».
- Quant au maintien des deux tours de garde iso trois, le calcul est simple : compte tenu de l'augmentation incessante de nos charges de travail à bord, de par l'allongement du temps de service et des réductions des compo peq, ce projet de scindement de la garde en trois tours aurait été impossible dans bien des cas au regard du temps de vol et du temps de repos mini.
- Quant au MC/CC, RIEN ne change, sinon les prestations chaudes qui seront alignées sur celles du PNT

Le seul point « positif » de cet accord reste l'abandon pour l'instant du projet d'évaluation en vol par la maîtrise, sans parler de la confirmation par la Direction qu'elle retire la mesure concernant les AEM, ce qui avait déjà été annoncé il y a plusieurs semaines sous IPN.

## **MAIS !**

Comme il est écrit dans cet accord, « *l'ensemble des dispositions ne remet pas en cause les mesures transform 2015 concourant à améliorer l'efficacité économique de l'entreprise sur le périmètre PNC à hauteur de 20% dans le cadre du plan transform* »

### **TRADUCTION :**

Alexandre De Juniac a annoncé, il y a quelques semaines qu'AF/KLM allait renouer avec les bénéficiaires dès la fin 2013 et en 2014. Donc, les actionnaires, investisseurs et autres administrateurs sans oublier bien sûr les membres de la direction d'AF vont se remplir les poches avec le fruit de notre labeur, pendant que pour les PNC ce sera :

- le maintien du gel des salaires en 2014
- le maintien du gel des avancements dans les échelons jusqu'en 2016
- des conditions de travail toujours plus difficiles à bord
- sans oublier les mesures d'allongement de la carrière et de modification de rémunération prévues dans l'Accord collectif et dans la Convention d'entreprise PNC ; car gageons que ceux qui viennent de signer l'accord de sortie de conflit ne manqueront pas, à l'occasion des négociations de ces mesures, de nous montrer qu'ils continuent à céder aux exigences de la Direction !

### **N'OUBLIEZ PAS !**

## **Un accord n'engage que celui qui le signe !**

La direction, en ne conviant pas à la négociation tous les syndicats qui ont appelé à la grève, savait très bien qu'elle obtiendrait un accord qui lui serait très favorable. Elle ne s'est d'ailleurs pas privée d'empocher la signature de la CFDT qui est encore moins représentative que SUD Aérien ou que la CGT auprès des PNC.

Nous devons tous, maintenant, impérativement nous mobiliser massivement dès le mercredi 20 novembre pour montrer notre détermination, notre colère et notre ras-le-bol à la direction, et aussi dire à ces syndicats qui usent et abusent depuis trop longtemps de la représentativité qu'ils ne peuvent pas tout signer « au nom de la population PNC », tout en trahissant leurs intérêts.

**FAISONS SAVOIR A LA DIRECTION QUE NOUS SOMMES PRÊTS  
POUR UN NOUVEL OCTOBRE 2007 !**

**FAITES MARCHER LES SMS ET LES RESEAUX SOCIAUX  
CAR DU 20 AU 24 NOVEMBRE ...LA GRÈVE AURA LIEU !**

**SUD Aérien PNC**

à Roissy : Cité PN – 2<sup>e</sup> étage 2D 055      01 41 56 30 38  
à Orly : Bat.75 ( en face des Sheds)      01 41 75 20 85

[sudafpnc@orange.fr](mailto:sudafpnc@orange.fr)

[www.sud-aerien.org](http://www.sud-aerien.org)